

## Observation n°19

**De :** adct.environnement

**Envoyé :** mercredi 29 janvier 2020 14:44

**À :** mairie.moreac@wanadoo.fr

**Objet :** Les éoliennes c'est NON ! à Moréac

A MOREAC - **Les éoliennes c'est NON !** Alors pourquoi continuer :

de gaspiller l'argent public au profit de promoteurs privés qui bâtissent des fortunes colossales à l'étranger sur le dos des contribuables ?

- de déprécier la valeur de nos maisons et de les rendre invendables ?
- de polluer en faisant fonctionner des centrales à charbon, à gaz ou au fioul pour faire tourner les éoliennes quand il y a trop ou pas assez de vent ?
- de nuire à la santé des riverains : nausées, acouphènes, insomnies.... ?
- d'enrichir les agriculteurs qui encaissent jusqu'à 8 à 10 000 € de profit par éolienne, par an, pendant vingt ans alors que leurs voisins, eux, n'auront rien à redire et surtout plus rien ?
- de tuer les oiseaux et les chiroptères qui n'ont aucune chance face à des pales d'éoliennes qui tournent à 200 à l'heure ?
- de sacrifier durablement des terres qui ne pourront plus être cultivées en raison de l'emprise au sol des socles des éoliennes ?
- de croire que l'éolien est une énergie propre, verte, rentable, efficace alors que tout cela est FAUX et que les médias comme les politiques le savent parfaitement ?
- de mentir aux français en leur faisant payer tous les mois des factures d'électricité qui ne cessent d'augmenter pour soutenir un véritable SCANDALE D'ETAT ?

Car, en dehors d'une petite bande organisée qui s'acharne à piller : nos paysages, notre qualité de vie, notre santé, notre avenir et notre patrimoine, à qui cela profite-t-il ?

**La commune de Moréac n'est pas une poubelle écologique** qui ne serait bonne qu'à donner une bonne conscience « verte » aux affairistes de tout genre en prenant la population pour des « gogos » !

**L'EOLIEN C'EST NON, NON ET NON !!!**

Agathe de Roffignac - Présidente de l'ADCT  
Association de Défense de La Campagne Trunoise  
61160 Fontaine Les Bassets

## Observation n°20

**De :** Tromeur Philippe

**Envoyé :** mercredi 29 janvier 2020 19:08

**À :** mairie.moreac@wanadoo.fr

**Objet :** Enquete publique de la SEPE de Kervellin  
A l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur Mr BERJOT,

J'habite en face du projet à 900 mètres de la première éolienne, d'une hauteur de 180 mètres.

Je n'ai pas demandé un changement de paysage en face de mon habitation (de ma terrasse et de ma chambre).

Par ailleurs, cette société que je ne connais pas, ne s'est jamais présentée.

Je ne souhaite pas d'avoir des nuisances sonores, reconnues par l'ARS dans ledossier.

Je ne souhaite pas, également, des nuisances lumineuses, sachant que ma chambre donne sur ce côté.

De plus, il est certain qu'il va y avoir une dévaluation de ma maison, achetée fin 2017.

Sans oublier une atteinte définitive du paysage et de notre cher patrimoine.

Je pense aussi à la faune (chauves souris, oiseaux et tous animaux domestiques...) subissant les ondes électromagnétiques, les basses fréquences et les infrasons.

Que faites-vous concernant le SYNDROME EOLIEN ?

Pour ces raisons, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de donner un jugement défavorable à ce projet.

Philippe TROMEUR  
Le Crano, NAIZIN - 56500 EVELLYS